

Canal Pourpre: une situation d'intérêt général

Disposant des moyens télévisuels de relayer des situations locales sur le réseau internet, les bénévoles de l'association Canal Pourpre réalisent depuis quatre ans des produits relativement divers: commande institutionnelle de la part de collectivités territoriales, enregistrement littéral de conseils municipaux, montage médiatique à partir d'événements locaux (entretiens de rue à l'occasion de telle ou telle manifestation, filmage des activités régulières de telle ou telle association).

Cette activité, quoique mesurée (le bénévolat impose une disponibilité incertaine), est aussi mesurante: elle donne à sa manière une idée de "ce qui se passe ici" - quoiqu'on ne saurait confondre la réalité avec sa visibilité médiatique. De ce point de vue, Canal Pourpre semble donner une leçon contrastée.

Évidemment incomparable aux médias dits dominants ("la télévision", "la presse", "la radio"), Canal Pourpre les imite pourtant à certains égards, bon gré ou mal gré. Par le biais de moyens techniques, semblent s'imposer non seulement des tons, des formes (présentation, cadrage, découpage temporel...) mais aussi le destin de tout *mass media*, "dominant" ou non: information et communication en flux continu réalisent très peu le rêve démocratique de l'appropriation ou de l'existence publiques de la parole et de l'opinion communes.

Les intentions et le fonctionnement associatifs de Canal Pourpre visent bel et bien ce lieu commun d'un espace véritablement public, mais montrent plutôt un catalogue en expansion constante d'initiatives séparées ou cloisonnées, dont Canal Pourpre serait à son tour l'un des multiples et très divers exemples.

La question de savoir si l'on peut faire autrement n'interdit pas d'essayer. Tout médium, quelle que soit sa réputation (progressiste ou réactionnaire, majoritaire ou marginal, consensuel ou particulariste, général ou spécialisé, institutionnel ou associatif, etc...), défend son droit à l'expérimentation permanente.

Canal Pourpre propose l'essai d'enregistrer dans son nouveau studio une émission ("Controverses", ou "Sujets qui fâchent" ou "Fâcheries"...), dont le dispositif servirait à éclairer quelques unes des questions soulevées par la situation ainsi décrite.

Le dispositif

De trois à neuf participants au total (un philosophe dirait: pas moins que les Grâces, pas plus que les Muses!) s'entendraient pour se rencontrer au studio autour de "points de controverse ou de fâcherie" préalablement définis sans contrainte trop étroite. En tout cas seraient mis en avant désaccords, reproches, soupçons et critiques communément entendus. Exemples.

- S'il s'agit de "parler médias": les médias mentent, leur indépendance est peu prouvée, ils sont inféodés à l' "audimat" ou à la publicité commerciale, etc...

- S'il s'agit de "parler politique": la politique n'est que politicienne, aux mains d'une petite oligarchie genrée, jalouse de ses droits réduits à des privilèges excessifs et cumulés, etc...

- S'il s'agit de "parler associations": les "assos" ne servent qu'elles-mêmes, maquillent en bonnes intentions un miroir flatteur, ne représentent que des individus caricaturés en gentils héros, etc...

- S'il s'agit de "parler crise": la "crise" n'est que le masque courant de la domination injuste d'un capitalisme réduit à l'absurdité d'un jeu de casino, dont la réussite persuade que des inégalités gigantesques peuvent perdurer longtemps, etc...

De ce commencement, tous les points de départ seraient possibles, au gré des participants d'accord pour éviter autant le formalisme que le sermon (le "temps de parole" n'est pas seulement une affaire de...temps de parole!), sans craindre la vivacité du ton, des mots, des échanges. Ceux-ci pourraient s'étendre sur une ou deux heures au plus d'enregistrement continu.

Ce dernier fait alors l'objet d'un montage par l'équipe de Canal Pourpre, qui propose ce résultat aux participants, lesquels disposent d'un temps raisonnable pour faire part, s'il y a lieu, de leurs suggestions, corrections ou protestations. Canal Pourpre demeure évidemment responsable de la diffusion du document final, en assumant ses conséquences le cas échéant.

Ce mot est adressé pour invitation.